

# 5<sup>c.</sup> Journal du Lot 5<sup>c.</sup>

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

## Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	»	»	8 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	5 fr.	9 fr.
		6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance.  
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

## Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUSSLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

## Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## Les Églises ne seront pas fermées

J'ai toujours pensé que dans cette affaire des Associations cultuelles le gouvernement de la République tenait le bon bout. L'opinion s'est formellement, et dès le premier jour, prononcée en sa faveur; elle ne pouvait admettre la duplicité de la cour de Rome, laquelle avait attendu, pour réprover la formation des associations légales, que les membres du clergé français fussent entrés en possession des pensions prévues par la loi, et qu'elle ait elle-même profité des avantages de cette loi — en pourvoyant aux vacances épiscopales. Depuis six mois, le Vatican était muet; la publication des instructions aux fidèles, vingt fois annoncée, était sans cesse ajournée. Et pendant ce temps les évêques se réunissaient librement, le pape en nommant de nouveaux à tour de bras et les prêtres assiégaient les préfetures pour réclamer, en hâte et sur un mot d'ordre, les allocations viagères, ou temporaires qu'entraîne la loi de séparation.

Le public n'ignorait pas ces choses; il savait aussi les sympathies non dissimulées du pape pour l'empereur allemand et ses efforts auprès des évêques des provinces annexées pour poursuivre la germanisation de ces dernières; il connaissait cette lettre à l'évêque de Strasbourg, dans laquelle, au lendemain de la divulgation d'un document pontifical outrageant pour la personne du président de la République française, Pie X célébrait avec emphase les vertus et les hauts mérites d'un souverain, hérétique au point de vue de l'Église romaine et devenu, par les circonstances, l'adversaire et le rival de la France. Cette confusion des intérêts politiques et des intérêts religieux volontairement pratiquée par le pape, l'attitude intransigeante des chefs de l'opposition antirépublicaine qui poussaient chez nous au refus de toute concession et à la résistance violente, les faits de guerre civile auxquels avaient donné lieu les inventaires, enfin le caractère même d'une loi manifestement libérale, avaient fait la lumière dans les esprits non prévenus.

Aussi, quand le pape, toutes précautions prises, se décida à parler, le sentiment des hommes impartiaux fut-il unanime. Il s'accrut encore quand on sut que le pape avait commis sur un fait de la plus haute gravité une erreur volontaire, en s'appuyant, pour condamner les Associations dites cultuelles ou similaires, sur le dissentiment presque unanime de l'épiscopat français, tout au contraire partisan, en grande majorité, d'un essai loyal de ces Associations, maintenues, grâce à une réglementation très étudiée, sur le terrain exclusivement hiérarchique.

La question est désormais jugée: le gouvernement n'a qu'à laisser venir. Il fera exécuter la loi, voilà tout, et il est certain que le clergé viendra à recépiscence et capitulera sous une forme ou sous une autre.

Il y a quelques jours, un député élu en mai dernier dans le Calvados, M. Henry Chéron, qui est en même temps membre de la commission centrale de l'Alliance républicaine démocratique, rencontra dans les rues de Lisieux, dont il est maire, un clercal farouche et la conversation suivante, que rapporte M. Chéron lui-même, s'engagea entre eux:

— Ah! ah! me dit-il avec ironie, vous êtes bien embêté, sans doute.  
— Et de quoi donc, cher Monsieur.  
— Parbleu, vous avez lu l'encyclique?  
— Je l'ai lue et relue. Et puis après?  
— Comment, et puis après? L'encyclique, c'est la guerre. Nous allons tous marcher contre la République et vous allez voir que ça va marcher.

Je ne fis point remarquer à mon interlocuteur jusqu'à quel point sa conception était peu évangélique. Je me bornai à lui faire observer qu'en séparant l'Église de l'État, la République avait institué un régime de liberté, que,

dès lors, les manifestations papales n'avaient, au point de vue intérieur, qu'une importance relative.

Mon contradicteur ne fut point désarmé.

— Vous êtes maire, me dit-il, et il vous faudra, le 11 décembre prochain, fermer les églises; c'est là que nous nous attendons.

— Mon bonhomme, répliquai-je, je vous vois venir. Quand on affaire à des adversaires comme vous, il faut faire tout juste le contraire de ce qu'ils désirent. Vous voudriez faire fermer les églises pour amener les populations contre la République; c'est peine perdue.

La loi sera respectée; nous ne l'inclinons jamais devant le pouvoir romain, soyez tranquille, mais elle ne comporte pas la fermeture des églises et nous ne tomberons point dans le piège que vous nous tendez.

Mon interlocuteur parut intrigué.

— Enfin, me dit-il, que ferez-vous le 11 décembre, vous, maire d'une ville, et comment pourrez-vous nous forcer, le clergé et les fidèles, à célébrer le culte dans une église si nous ne le voulons pas?

— Voici, mon bon Monsieur, en deux mots ma petite solution.

Le 11 décembre, si les associations cultuelles ne sont pas constituées, l'église est dévolue à la commune. Je la laisse ouverte, c'est mon droit. Et si vous ne voulez point y célébrer le culte, je mets tout doucement près de la porte extérieure une affiche ainsi conçue: « Le Maire prévient le public que l'église est, comme elle a toujours été, à la disposition du clergé et des fidèles. S'ils n'y viennent pas, c'est qu'ils veulent bien ».

Après cette petite déclaration, si vous ne devenez pas parfaitement grotesques en refusant d'entrer à l'église, vous m'en direz des nouvelles.

Le procédé de M. Chéron a du bon, mais je ne crois pas qu'on soit même obligé à en venir là. Les prêtres sont de prudents politiques, et, à moins d'un coup de tête, tout s'arrangera. Le 11 décembre prochain, des associations légales seront constituées dans la presque totalité des communes. Je dis la presque totalité, car les évêques se réservent de n'en pas laisser fonder, là où les biens sont nuls ou presque nuls et là où le succès de la résistance passive serait assuré. Ah! on ne verra pas à la tête de ces associations, ostensiblement, des membres du clergé; le clergé ne paraîtra pas, mais il dirigera tout. En principe, les associations cultuelles demeureront condamnées, mais en fait elles se constitueront sous certaines garanties.

C'est le problème que va chercher à résoudre la prochaine assemblée des évêques. Un prélat pressenti en a fait l'aveu: « L'Église, a-t-il déclaré, en substance, a le droit d'user des lois qu'elle reprouve; le pape n'a pas accepté la loi des garanties italiennes, mais il profite des immunités que cette loi concède. On en fera autant pour la loi de séparation: le Saint-Père a dressé un système de fortifications entre une loi qu'il ne peut pas reconnaître et l'Église. Mais il a placé un pont-levis au milieu de ses défenses pour que nous ne périssions pas. Tous les efforts de l'assemblée générale des évêques tendront: 1° à trouver une forme de société civile dans laquelle le clergé n'ait pas de part active, mais dans laquelle, après constitution, il ait la haute main; ce, pour sauver les biens nécessaires et éviter le sequestre.

« 2° La forme étant trouvée, à établir des statuts extérieurs qui mettent ces sociétés en harmonie avec la législation civile, et des statuts intérieurs qui placent ces mêmes sociétés sous l'autorité des évêques et des curés. »

Les évêques estiment qu'ils parviendront à concilier par cette haute comédie, par ce distinguo subtil, les intérêts spirituels et les intérêts matériels. Laissons-les faire. Quant aux paroisses réservées, c'est-à-dire celles où l'épiscopat croira avantageux de résister à la loi, on pourra leur appliquer le système Chéron.

Je viens, comme tout le monde à

cette époque, de faire un voyage de quelque durée. J'ai parcouru pas mal de villes et j'ai constaté, en même temps que le calme absolu des populations, un fait qui m'a rassuré sur l'état d'esprit de messieurs les ecclésiastiques. Jamais on n'avait vu autant d'abbés en villégiature: on les rencontre partout, la sacoché en bandoulière, à bicyclette sur les routes, l'apin-stock à la main dans les montagnes, tous joyeux vivants, n'ayant pas du tout l'air, mais pas du tout, je vous le jure, de gens qui se préparent selon le mot d'un évêque, à monter sur l'échafaud.

Jacques RURAL.

## EN RUSSIE

On publie des détails sur la mutinerie des sapeurs d'Iskoutsk.

Les soldats ont expulsés les officiers et ne se sont rendus que lorsque le régiment de Yenisseïsk eut menacé de faire feu contre eux avec des mitrailleuses.

On a opéré 137 arrestations.

Des désordres agraires se sont produits dans le gouvernement de Kazan, qui, jusqu'à présent, était relativement calme. Des attaques à main armée ont eu lieu contre les caissiers des gares de marchandises d'Heisingfors et de Toula. Ils ont été dépouillés l'un d'une somme de 19.000 roubles, l'autre de 2.000 roubles.

On signale de Tiflis des rencontres entre Tartares et Arméniens dans les districts de Shansha, de Jevanshir, de Sangessursk et de Jebraïlsk.

Quatre villages ont été brûlés; une grande usine a été détruite.

On reçoit des nouvelles inquiétantes de Natchichevan.

L'assassinat du général Minn  
Le meurtrier du général Minn sera traduit devant un Conseil de guerre.

Nombreux attentats

Une bombe a été lancée contre des agents de police en fonctions dans un square de Grodno. Cinq personnes ont été blessées. La police tira sur les malfaiteurs qui s'enfuyaient, et, au cours de la bagarre, il y eut plusieurs autres blessés, tant du côté de la police que de la foule.

M. Romezoff président de la cour du district de Toula, a été tué dans sa villa par un individu qui lui a tiré huit coups de revolver.

L'assassin a réussi à s'enfuir.

En Pologne

A l'occasion de l'année scolaire à Lodz, les terroristes ont informé les instituteurs polonais, qui ont accepté d'enseigner en langue russe, qu'ils avaient été condamnés à mort.

Dans une forêt, près de Radom, une bande de terroristes a attaqué un fonctionnaire du gouvernement qui revenait, en compagnie de plusieurs gardes forestiers, d'une visite aux enchères de bois, provenant de forêts du gouvernement et qui portait une somme d'argent importante. Les terroristes ont ouvert le feu avec leurs revolvers. Trois gardes forestiers ont été tués et deux blessés. Le fonctionnaire a réussi à s'échapper.

A Lomza, les autorités ont ordonné la fermeture de dix-huit entrepôts d'alcool du gouvernement, par suite des attaques continuelles qui étaient faites contre ces entrepôts, car les terroristes aujourd'hui, à Varsovie, ont tué un agent de police et ont blessé dangereusement un officier et deux soldats.

La vie intime du tsar

Voici d'après une correspondance du *New-York Herald* à Pétersbourg, qui se réclame d'une information rigoureusement exacte et sûre, quelques renseignements sur la vie intérieure au palais impérial.

« Le tsar redoute à ce point de périr assassiné qu'il porte partout une cotte de maille en donnant ses audiences et, lorsqu'il sort se promener, il n'est permis à personne de l'approcher. Après déjeuner, il se promène dans une large prairie, entourée des

soldats les plus sûrs; ni arbres ni buissons n'y ont subsisté, et quiconque approche doit être vu.

« Le général Trépoff a donné l'ordre de fusiller toute personne pénétrant dans la prairie. Une femme de chambre de la tsarine a péri de cette façon la semaine dernière. Chargée qu'elle était par la souveraine de remettre au tsar un message urgent, elle n'avait pas fait quelques pas sur l'herbe quelle tombait sous les balles.

« Les relations de l'empereur avec l'impératrice douairière, et le grand-duc Vladimir sont très tendues. La semaine dernière, après le dîner, le grand-duc s'était emporté, le tsar s'étant refusé à donner à l'amiral Alexeïff une place dans le cabinet Stolypine. Le tsar a envoyé chercher le général Trépoff pour calmer le grand-duc. A peine le général entra-t-il dans la pièce, qu'il recevait de celui qu'il devait maîtriser un terrible coup de canne. Le général Frederickz et son adjutant saisirent le grand-duc et le traînèrent dans la salle des bains, où, après avoir dépensé ses forces à essayer d'enfoncer la porte, il tomba dans un profond abattement. La maladie du général Trépoff est venue de cette aventure. »

## La Réforme sur l'Héritage

Nos libéraux, les partisans de la fameuse doctrine du laissez-faire, recommandent exclusivement la politique des économies pour parer à la situation budgétaire actuelle.

Faire des économies, simplifier l'administration par la décentralisation, opérer des réductions dans les gros budgets militaires, supprimer les emplois inutiles, diminuer les gros traitements, c'est là un programme commun à tous les républicains, mais combien insuffisant?

Il faut bien le dire, c'est par les réformes fiscales que vous résoudrez les réformes sociales.

Une répartition plus équitable de l'impôt permettra au travail de respirer; c'est en frappant le luxe, le superflu, la spéculation, la richesse acquise que l'on arrivera à dégrever les travailleurs et les petits.

Mais les ressources nouvelles indispensables à la réalisation du programme de la démocratie républicaine, où les trouverons-nous, en dehors des économies, lesquelles ne nous apporteront qu'une faible part des millions qui sont nécessaires à l'œuvre sociale?

Il nous faudra les chercher dans l'établissement d'une contribution hardie sur les successions. C'est en frappant chaque testament d'un droit fixe que nous trouverons la plus grosse part des ressources. Pourquoi ne s'adresserait-on pas au bénéficiaire d'un testament, à ce privilégié?

Pourquoi ne prélèverait-on, pas, au profit de la solidarité, l'intérêt d'une fortune à laquelle cet héritier favorisé n'a apporté le plus souvent aucune collaboration, à laquelle il est resté étranger par son travail, et qui n'a pu se constituer et se développer qu'avec le concours anonyme du pays et du milieu?

La réforme générale de l'impôt ne saurait se comprendre sans cette disposition essentielle.

Avec l'impôt sur le revenu, par la répartition plus juste des charges publiques, nous ferons de l'égalité. Avec la réforme sur l'héritage, nous ferons de la solidarité.

## Utilité de la famille

Dimanche, M. Aynard, député de Lyon, a prononcé un grand discours dans cette ville — discours contre le gouvernement, bien entendu.

À la même date, M. Jonnart, gouverneur de l'Algérie, et député, a prononcé un grand discours, à la louange du gouvernement, naturellement.

Chaque fois que M. Aynard parle contre le ministère, on peut remar-

quer que M. Jonnart parle en faveur du cabinet, le même jour ou peu après. Et chaque fois que M. Jonnart prononce un grand discours gouvernemental, on observe que M. Aynard ne tarde pas à y aller d'un grand discours d'opposition.

Ces coïncidences s'expliquent d'elles-mêmes si l'on sait que M. Jonnart est le gendre de M. Aynard. Le beau-père se montre-t-il désagréable au gouvernement, il faut bien que le gendre rattrape aussitôt d'une manière ou d'une autre ce qui pourrait être regardé comme une gaffe de famille. Mais le beau-père est très libéral et ne se permet jamais de critiquer les opinions de son gendre. Toutefois, lorsque celui-ci se montre trop fanatique du Bloc, le beau-père songe à ce qui adviendrait du gouvernement de l'Algérie si, par un retour inespéré, le Centre revenait au pouvoir. Et, aussitôt, pour atténuer l'effet produit par ses paroles de son gendre, il rappelle hautement qu'il a toujours lutté sous les drapeaux MM. Ribot, Thierry et Cie.

Ainsi, M. Jonnart paraît destiné à gouverner l'Algérie toute sa vie, quel que soit le parti au pouvoir. Quant à M. Aynard, bien que seul de sa nuance dans toute la députation lyonnaise, il ne trouve jamais devant lui d'adversaires blocard trop dangereux. Et il y a des gens qui voudraient abolir la famille !...

## SOUS LA COUPOLE

Il fut un temps où le vrai directeur de l'Académie n'était autre que M. Arthur Meyer.

La première page du *Gaulois* s'illustrait des plus immortelles signatures. L'antichambre de M. Meyer regorgeait d'académiciens... Heureux temps où, sur le marbre du *Gaulois*, attendaient, faute de place, des articles signés par M. de Mun ou M. Paul Bourget.

Depuis les choses se sont gâtées... La loi de Séparation aura eu pour principale conséquence la mise en quarantaine de M. Arthur Meyer par l'Académie.

Car l'Académie était soumissionniste: elle était modérée avec ardeur, elle prêchait la conciliation avec une sorte de fanatisme... M. Meyer, lui, fut toujours, en vrai fils des croises, pour la lutte contre les mécréants.

Et aujourd'hui, l'Académie française, refuge des grands catholiques reniés par le Pape, trouve que le directeur du *Gaulois* abuse de sa victoire. M. d'Haussonville et ses amis s'inclinent devant Pie X; cependant ils gardent l'amertume d'avoir été vaincus par M. Meyer... Et ils prennent des mines un peu degoutées.

Mais M. Meyer s'est tiré d'affaire avec un mot que lui a soufflé M. Schmoll:

— Soumissionnistes? Mais nous le sommes tous, à présent!

Et déjà le marquis Costa a souri...

## INFORMATIONS

### Une interpellation au sujet de l'affaire de Paulhe

M. Balthazard, député de Millau, questionnera le ministre de la guerre, dès la rentrée, à propos de l'incident de Paulhe, où un officier a sequestré cinq villageois.

### Le ministère de l'intérieur réorganisé

M. Clemenceau se propose de réorganiser complètement le ministère de l'intérieur. Le projet réalise des économies sérieuses; il ramène de six à quatre le nombre des directeurs, de vingt-six à dix-huit le chiffre des chefs de bureau, de trente-quatre à vingt celui des sous-chefs.

Voici comment seraient désormais dénommées les directions:

Direction du personnel et de la comptabilité, trois bureaux.

Direction de l'administration départementale et communale, quatre bureaux.

Direction de l'assistance publique et de la mutualité, quatre bureaux.

Direction de la sûreté générale et des services pénitentiaires, six bureaux.

Il y aurait un bureau spécial pour les services de l'Algérie.

D'autre part, le nombre des inspecteurs des services administratifs serait réduit dans une proportion considérable. Au lieu de quatorze, ces fonctionnaires ne seraient plus que six. Quant aux inspecteurs adjoints, aux contrôleurs généraux et aux contrôleurs adjoints de la sûreté générale, ils seraient supprimés.

### Réunion de l'épiscopat

La Commission permanente de l'épiscopat réunie lundi matin à 9 h. 30, à l'archevêché s'est séparée vers midi. Aucune communication n'a été faite à la presse.

Une nouvelle réunion sera tenue cette après-midi, à 3 heures.

### Séance de l'après-midi

La Commission épiscopale a tenu, cette après-midi, à 3 heures, une nouvelle réunion. Elle s'est divisée en trois sous-commissions qui se sont réparties le travail.

La première sous-commission a tenu séance sous la présidence du cardinal Richard, archevêque de Paris, dans la salle du Conseil communiquant avec l'appartement privé du cardinal.

La deuxième sous-commission s'est réunie sous la présidence du cardinal Lecot, archevêque de Bordeaux, et la troisième, sous la présidence du cardinal Coullié, archevêque de Lyon.

Elles ont, toutes deux, travaillé dans les salons du rez-de-chaussée. Chacune sous-commission était composée de six membres.

À 4 h. 50, les membres de la Commission épiscopale se sont réunis dans le grand salon, pour arrêter l'ordre du jour de la première séance de l'assemblée générale qui devait avoir lieu mardi, à 10 heures du matin. Le secrétaire de l'archevêché annonce, dans un communiqué à la presse, que le secret des délibérations de l'assemblée des évêques devant être gardé de façon absolue, l'assemblée ne fera aucune communication aux représentants de journaux.

### Le denier de la Foi

Dimanche matin, dans les églises du diocèse de la Rochelle, lecture a été donnée d'une ordonnance de l'évêque promulguant les sanctions pour l'organisation du « Denier de la Foi ». Toute personne qui aura refusé de souscrire ne pourra être mariée, ni enterree religieusement, ne pourra non plus être ni parrain, ni signataire des actes du baptême et du mariage.

### La supplique à Pie X

La supplique adressée par un groupe de catholiques français au pape Pie X, a été remise au pape vendredi dernier. Cette lettre continue, paraît-il, à recevoir des adhésions nombreuses.

La réunion a été brève. Commencée à trois heures, elle s'est terminée à quatre heures et demie. Les évêques ont envisagé la situation particulière créée aux catholiques français par l'encyclique de Pie X; ils se sont mis d'accord pour reconnaître qu'à l'heure présente deux mesures essentielles s'imposaient: 1. Assurer la pérennité du culte. 2. Rechercher les moyens propres à assurer la vie matérielle des ministres de ce culte. A aucun moment il n'a été question du caractère politique de la loi de séparation. La discussion a été d'ordre purement ecclésiastique: les évêques se sont retirés sans avoir rédigé de procès-verbal et ont renvoyé leur prochaine réunion à mardi prochain, trois heures de l'après-midi.

### La guérison du Cancer

Le *Petit Bleu* publie une information de l'Afrique du Sud, d'après laquelle on croit avoir découvert dans ce pays un remède au cancer. Il s'agirait d'une plante qui croît dans l'A-

frigue du Sud et qui ne s'applique pas aux injections sous-cutanées.

On a fait l'essai à Bethléem, dans l'état d'Orange, où trois sujets cancéreux deux blancs et une négresse ont été guéris.

## Petites Nouvelles

L'Université d'Athènes a envoyé à toutes les Universités européennes une adresse leur demandant d'organiser des meetings de protestation contre la persécution des Grecs en Bulgarie.

— Un incendie, à Fort-de-France, a détruit en partie les ateliers et bureaux de la direction de l'artillerie.

— Dimanche a eu lieu l'inauguration du monument élevé à la mémoire du poète breton François-Marie Luzel.

— Il a été délivré samedi, à Paris, 6.800 permis de chasse, soit plus d'un million que l'année dernière.

— Dimanche s'est ouvert à Montmartre le congrès national de la libre-pensée, auquel prennent part 170 délégués représentant 145 groupements et 8.200 membres.

## CHRONIQUE LOCALE

### GRANDES MANŒUVRES

Le bruit court avec persistance qu'au cours des grandes manœuvres de la 65<sup>e</sup> brigade un réserviste serait mort et que plusieurs soldats seraient gravement malades.

Nous ne savons si ce bruit est fondé et certes nous souhaitons que des accidents aussi graves ne se soient produits : nous en attendons la confirmation.

Mais la mauvaise nouvelle serait-elle exacte qu'elle ne donnerait pas lieu à surprise : il est même surprenant que par suite de la chaleur torride, de la sécheresse que nous subissons, les accidents n'aient pas été plus fréquents parmi les soldats qui prennent part aux manœuvres.

Malgré que ces manœuvres aient lieu durant la nuit, dit-on, c'est bien dans la matinée qu'il faut rejoindre le cantonnement, parcourir des routes poussiéreuses, traverser des villages où l'on trouve les puits à sec.

Sans doute, dans des ordres du jour on fera l'éloge des vaillantes troupes, on parlera de leur énergie, de leur endurance ; hélas ! tout ça ne rendra pas la vie à ceux qui sont tombés inertes près d'un fossé.

La plus belle oraison funèbre ne rendra pas aux familles des disparus le soutien sur lequel elles se reposaient pour la prospérité et l'entretien du foyer.

Pourquoi donc les pouvoirs publics n'ont-ils pas retardé au moins ces marches et manœuvres si pénibles ?

Depuis le mois de mai les régions où ont lieu ces manœuvres n'ont pas eu de pluie ; la sécheresse a tari les puits, brûlé les récoltes. C'est la misère noire pour nos campagnes, et alors que la chaleur accable hommes et bêtes, fait tous les jours des victimes, l'on envoie, sur les grandes routes, dans les cotéaux, à travers champs, des hommes non entraînés.

En présence de la rigueur de la saison, nous le répétons, les pouvoirs publics auraient dû empêcher ou retarder au moins — puisqu'il est déclaré que sans ces manœuvres, l'armée n'aurait pas sa raison d'être — ces marches, ces exercices, ces fatigues excessives dont l'urgence est certainement loin d'être démontrée.

Si de semblables mesures avaient

été prises la patrie n'en aurait pas été plus en danger et des vies d'hommes utiles à des familles eussent été conservées.

LOUIS BONNET.

## Une protestation

Dans le *Réformateur* du 2 septembre, l'ex percepteur a signé un entrefilet dans lequel se trouvait l'incongruité suivante contre M. Pauliac, dont l'honnêteté n'a jamais été mise en doute :

« Et vous, M. le Préfet, pourquoi n'avez-vous pas rappelé à la plus élémentaire pudeur et à ses devoirs étroits, celui (c'est de M. Pauliac dont il s'agit), que tous ceux qui le congénaissent et vous, tout le premier, appellent le Jésuite. »

M. le Préfet a cru devoir adresser à l'ex-percepteur le télégramme suivant :

« Monsieur Rougier, Directeur politique du *Réformateur* du Lot, 59 rue des Mathurins, Paris.

« Indigné de la façon dont vous le faites intervenir dans vos polémiques, le Préfet du Lot proteste de toutes ses forces contre les sentiments et les propos injurieux que vous lui prêtez dans le *Réformateur* du 2 septembre, à l'égard de M. Pauliac, président du Conseil général et vous demande de publier intégralement cette protestation dans le prochain numéro de votre journal et à la place qu'elle doit légalement occuper. »

Et l'ex-percepteur encaissera celle-là comme il en a encaissé bien d'autres. L. B.

## Concert de l'Orphéon

L'Orphéon et l'Orchestre symphonique ont donné dimanche, sur les Allées Fénelon, un excellent concert auquel assistait un très nombreux public.

Malgré que plusieurs chanteurs et instrumentistes fussent absents, nos excellents artistes ont obtenu un vrai succès.

Nous devons surtout mentionner l'exécution de « Moun biel Quercy » ce chant patois dont nous avons déjà parlé dans ces colonnes.

Dimanche soir il a reçu sa consécration d'hymne local.

D'une voix fortement timbrée, M. Bonassio a fait entendre l'œuvre de notre compatriote et ami Jules Lafforgue.

L'effet produit a été excellent : de vifs applaudissements éclataient après chaque couplet et à la fin de l'audition les cris de « bis, bis » s'élevèrent de toutes parts.

M. Bonassio dut se faire entendre à nouveau et obtint un légitime succès.

Nous félicitons chaleureusement les exécutants de la belle œuvre de Jules Lafforgue, l'orchestre symphonique, son directeur M. Barreau et l'excellent interprète de « Moun biel Quercy », M. Bonassio.

Quant à Jules Lafforgue qui assistait à l'audition de son œuvre, il a eu la juste récompense de son travail et de son talent.

« Moun biel Quercy » est depuis dimanche notre chant populaire. L. B.

## Concours agricole

Samedi, sur la place de la Chartreuse, a eu lieu le concours agricole de Cahors.

Comme tous les ans, ce concours a été très important.

Sur l'estrade officielle, des personnalités politiques avaient pris place : MM. Béral, Rey, sénateurs ; Bourdin,

député ; M. Vachal, secrétaire général, représentait l'administration préfectorale.

Le concours a commencé à deux heures ; il s'est terminé à quatre heures. M. Vachal, au nom de l'administration, a prononcé quelques paroles, puis M. Rey a parlé en faveur des propriétaires victimes du cyclone.

Les résultats du concours agricole sont les suivants :

### Taureaux

1<sup>er</sup> prix MM. Vayssières, à Puy-l'Évêque 170 fr. ; 2<sup>e</sup>, E. Calmels, à Roussille, à Figeac, 140 fr. ; 3<sup>e</sup>, Léry à Lamotte, près de Souillac, 120 fr. ; 4<sup>e</sup>, Bruguatières, à Saint Denis Catus, 90 fr. ; 5<sup>e</sup>, Besse à Fontanes, 80 fr. ; 6<sup>e</sup>, Dissès à Montouq, 60 fr. ; 7<sup>e</sup>, médaille de la Société des agriculteurs, le vicomte de Rougé ; 8<sup>e</sup> mention honorable, Calmels à Saint-Denis-Catus.

### Vaches

1<sup>er</sup> prix MM. Pomès, au Payrat 100 fr. ; 2<sup>e</sup>, Lafage à Labéraudie, 80 fr. ; 3<sup>e</sup>, Firmin Calmon, à Nuzéjols, 60 fr. ; 4<sup>e</sup>, Cangardel, à Marminiac, 50 fr. ; 5<sup>e</sup>, Salgues, à Pradines, 40 fr. ; 6<sup>e</sup>, Brunet, à la Métairie-Haute (Catus), 35 fr. ; 7<sup>e</sup>, Vayssières, à Puy-l'Évêque, 30 fr. ; 8<sup>e</sup>, vicomte de Rougé, à Mercus, médaille d'argent de la Société des Agriculteurs ; mentions honorables, Ponget, à Nadillac, et Couderc, à Labéraudie.

### Verrats

1<sup>er</sup> prix, MM. Jean Baptiste de Fontenille, à Soucirac, 50 fr. ; 2<sup>e</sup> Files, à Fransouls, 40 fr. ; 3<sup>e</sup>, Davant, à Saint-Georges, 30 fr. ; 4<sup>e</sup>, médaille de bronze de la Société des Agriculteurs de France, Laur, à Francouls.

### Truies

1<sup>er</sup> prix, MM. Laborie, à Saint-Denis-Catus, 60 fr. ; 2<sup>e</sup>, Vincent, à Catus, 50 fr. ; 3<sup>e</sup>, Baldy, à Catus, 40 fr. ; 4<sup>e</sup>, Mauriel, à Cabrelets, 30 fr. ; 5<sup>e</sup>, Girma, à Montot, 20 fr. ; 6<sup>e</sup>, médaille de bronze de la Société des Agriculteurs de France, M. Brel, à Raux.

### Animaux de basse-cour

Poules. — 1<sup>er</sup> prix, MM. Aufrère, à Cahors, 5 fr. ; 2<sup>e</sup>, Mme Caviole, à Cahors, 5 fr. ; 3<sup>e</sup>, Courdesse, à Labenque, 5 fr. ; une médaille de bronze de la Société des agriculteurs de France à : MM. Guiraudet, à Cahors ; Breaux, au Montat ; de Mirandol, à Arcambal.

Lapins. — 1<sup>er</sup> prix, MM. Courdesse, à Labenque, 5 fr. ; 2<sup>e</sup>, médaille de bronze, Iches.

### Produits maraîchers et agricoles

1<sup>er</sup> prix, ex-æquo, Bris, rue de la banque et Charles Iches, rue Sainte-Claire ; médaille d'argent ; 2<sup>e</sup>, Guiraudet, à Cahors, médaille de bronze.

### Exposition agricole

Prix spécial, M. Alphonse Laurent, marchand grainetier à Cahors, médaille d'argent.

### Instruments agricoles

1<sup>er</sup> prix, MM. Carriol, à Parnac, médaille d'argent et 50 fr. ; 2<sup>e</sup>, Alphonse Laurent, une médaille de bronze et 20 fr. ; 3<sup>e</sup>, Gaven, à Bégou, 20 fr. ; 4<sup>e</sup>, Grimal, 10 francs.

## LES GRANDES MANŒUVRES

Opérations de la 65<sup>e</sup> brigade de la Petite Gironde :

Beauville, 2 septembre.

Ainsi que je vous l'indiquais samedi du haut des cannes de Sainte-Cécile, en avant de Montaignu-du-Quercy, le dimanche 2 septembre, premier jour de l'application de la loi sur le repos hebdomadaire récemment promulguée, toute la brigade observe la loi et se repose dans ses cantonnements, de ses multiples pérégrinations dans un pays aux reliefs accentués, si pénibles pour nos petits fantassins dont le chargement comprime les pommons et contusionne les épaules et les hanches ; pour nos troupiers qui par suite de la rareté de la paille, couchent souvent sur le sol et cherchent vainement le sommeil réparateur.

Quoique relativement peu éloignés l'un

de l'autre les deux régiments de la brigade occupent deux départements différents ; en effet, si le 7<sup>e</sup> est stationné dans le Tarn-et-Garonne à Bourg-de-Visa et alentours, le 9<sup>e</sup>, lui, est revenu dans son département d'attache, le Lot-et-Garonne et occupe un véritable nid d'aigles surplombant la vallée de la Séoune, Beauville, dont les ruines d'un beau château et de gros murs d'enceinte témoignent de son importance dans les guerres intestines des seizième et dix-septième siècles, mais dont la coquette mairie toute flamboyante neuve dit, malgré l'absence de voies rapides de communications, l'importance actuelle de la cité qui croîtra encore après l'établissement de la ligne de tramway d'Agen à Montaignu-du-Quercy, adoptée récemment par le Conseil général de Lot-et-Garonne.

Comme, malgré l'activité du maire, M. Dhombes, lors du premier séjour du 9<sup>e</sup>, l'eau menaçait de devenir rare, et que le paille était peu abondante, le colonel Ninous a préféré cantonner dans les fermes, aux alentours, le plus de monde possible, afin que ses hommes n'eussent pas forcés de coucher à nouveau sur la dure.

A ce sujet, nous ne saurions trop mettre en relief la sollicitude du haut commandement pour la troupe ; chaque jour, le premier souci des chefs est de connaître les conditions dans lesquelles seront les hommes, soit aux cantonnements, soit aux grandes haltes, soit encore pendant la marche ou la manœuvre ; ils interrogent les soldats, s'enquière de leur nourriture, de leur état de santé, etc. C'est d'autant plus remarquable qu'il n'en fut pas toujours ainsi. Aujourd'hui, l'hygiène des troupes est la préoccupation dominante ; c'est grâce à elle que l'on trouve jusque chez les troupiers d'aspect le plus mièvre une surprenante endurance.

C'est donc aujourd'hui 2 septembre jour de repos à la 65<sup>e</sup> brigade ; les hommes en profitent pour remettre en état campement, équipement, armement, et puiser les forces nécessaires pour affronter encore les fatigues des manœuvres de division qui ne peuvent tarder de commencer.

En général, le moral des troupes est excellent, et malgré les faux bruits mis en circulation, comme tous les ans, du reste, on ne signale pas de graves indispositions, causées soit par la fatigue, soit par la chaleur. Les réservistes montrent une reconfortante résistance.

On sait que le général Chailley a avancé les heures du départ matinal et de la fin de la manœuvre ; cette excellente mesure a produit le meilleur effet.

L'état-major de la brigade étant à Bourg-de-Visa, il est très probable que l'action se déroulera le 3 septembre entre cette localité du Tarn-et-Garonne et Saint-Maurin, dans le Lot-et-Garonne.

L'état-major de la 33<sup>e</sup> division est établi à Moissac. Depuis samedi et en vue des manœuvres de division, un peloton de génie est arrivé de Montpellier à Laroque, et s'appête à donner son appui à la 65<sup>e</sup> brigade, tandis que celui de la 66<sup>e</sup> brigade est également depuis samedi à Moissac.

Si nos renseignements sont exacts, et on a pu se convaincre, au cours de ces manœuvres, qu'ils l'étaient, souvent pour ne pas dire toujours, il pourrait bien se faire que la manœuvre de lundi soit encore une opération de régiment contre régiment. Le 7<sup>e</sup> luttera encore contre le 9<sup>e</sup> ; puis les deux régiments se réuniront pour combattre contre les 11<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup>, de la brigade Souvestre, laquelle quitte aujourd'hui Moissac et Malauze.

L'état-major de la 65<sup>e</sup> brigade revient coucher ce soir lundi à Bourg-de-Visa, alors que celui de la 66<sup>e</sup> sera, croyons-nous, à Moissac.

Dimanche le 7<sup>e</sup>, parti de Bourg-de-Visa à minuit, le 9<sup>e</sup> qui a quitté à la même heure ses cantonnements de Beauville, arrivait après une remarquable marche

nocturne, à Mont-Saint-Jean-Roux à cinq heures, protégés par huit pelotons du 10<sup>e</sup> dragons qui toute la nuit a exploré les environs et surtout la ligne des crêtes dans la direction de Valence et suivis de l'artillerie.

C'est le 7<sup>e</sup> de ligne qui est en tête aujourd'hui et assume la tâche de repousser l'adversaire ; le 9<sup>e</sup> est en réserve. Les deux régiments sont sous les ordres de leur colonel.

A cinq heures cinq le contact a été pris avec la 66<sup>e</sup> brigade (1<sup>er</sup> et 20<sup>e</sup> de ligne), par la tête de colonne dans les bois des environs du château Castel, où un bataillon seulement lui a été signalé. Immédiatement le bataillon Aubry se déploie en bataille.

Étant donné l'infériorité numérique des unités qui menacent le château Castel, le général Chailley donne l'ordre de s'emparer, ce qui est rapidement exécuté par le bataillon du 9<sup>e</sup>. Après quelques reconnaissances d'officier, l'artillerie fait de superbes mises en batteries.

Le chef de la 65<sup>e</sup> brigade donne des ordres pour que les plaines de la Garonne et le vallon de la Barguelonne soient battus par les feux de ses pièces pendant que devaient vaillamment les petits fantassins qui n'ont pas dormi depuis dix-huit heures.

Sous la protection de l'artillerie, qui couvre les mouvements, le 7<sup>e</sup> progresse si habilement que le chef de la manœuvre ne pouvait arriver à se rendre compte du mouvement en avant. On n'apercevait pas une seule unité du régiment de Cahors. En même temps, la ligne des crêtes était rapidement et judicieusement occupée par le 9<sup>e</sup> ; le bataillon Conquet à Fournier, à la cote 182 ; à la Bordehaute, à la cote 161 ; les deux autres bataillons en réserve.

L'hypothèse générale était celle-ci : un corps d'armée A, venant du Nord et ayant pour avant-garde la 65<sup>e</sup> brigade mixte, a pour objectif Toulouse.

Un corps d'armée ayant la 66<sup>e</sup> brigade pour avant-garde et en voie de formation à Toulouse a pour mission de marcher au devant du corps d'armée A par la rive droite de la Garonne.

Dans la soirée du 2 septembre, le parti A (Nord) occupe Bourg-de-Visa et Beauville ; le reste du corps d'armée effectue le passage du Lot à Trentels et à Penne.

À la même date, le parti B (Sud) a atteint le Tarn et la Garonne, à Moissac, à Boudou et Malauze.

Après un duel d'artillerie. La manœuvre étant indiquée dans ses grandes lignes, le général de division fait sonner « Cessez le feu » et « l'Assemblée ». Fantassins, cavaliers, artilleurs, tous les éléments de la brigade ont été remarquables d'endurance au cours de cette marche semblable à celles qui ont si bien réussi aux Japonais en Mandchourie !

La critique est faite par le général de division à Farguette, d'où l'on jouit d'un splendide panorama d'Auvillars et Lamagistère, dans la vallée de la Garonne.

Les troupes font, pour la plupart, la grande halte et le café avant de regagner leurs divers cantonnements que voici : Le 7<sup>e</sup> de ligne à Auvillars et Espalais ; le 9<sup>e</sup>, à Valence, Mondoux et Saint-Loup ; il est plus de midi lorsqu'il y arrive.

Le 10<sup>e</sup> dragons, à Auvillars.

L'artillerie, commandée par le commandant de Font-Lamothe, à Valence.

L'état-major de la division à Auvillars, celui de la 65<sup>e</sup> brigade à Valence.

Les arrières étaient le colonel Cahuzac pour l'artillerie et le lieutenant-colonel Huc pour l'infanterie.

On escomptait pour lundi soir, la visite du général en chef venu de Toulouse.

La manœuvre du mardi 4 est tenue secrète, ainsi que les cantonnements qui ne seront connus qu'après la manœuvre.

La température est toujours élevée, mais il fait une excellente bise qui modère les rayons du chaud soleil.

**SOUDE COTELLE**  
10 cent. — LE PAQUET — 10 cent.

## Arrestation

La police de notre ville a mis en état d'arrestation le nommé Gélis (Alain), âgé de 21 ans, cultivateur à Catus, inculpé de vol d'une bicyclette.

Ce vol a été commis le 26 juillet, au préjudice de M. Wilken, dentiste à Cahors.

Gélis ayant un domicile à Catus, a été laissé en liberté provisoire.

Il comparaitra néanmoins devant le tribunal correctionnel le 8 septembre.

## Foire du 1<sup>er</sup> septembre

La foire du 1<sup>er</sup> septembre a été assez importante. Voici les cours :

Boeufs gras de 29 à 32 fr. les 50 kilos ; moutons gras de 0 fr. 65 à 0,70 le kilo ; agneaux de 0 fr. 75 à 0 fr. 80 le kilo ; brébis pour l'élevage, de 25 à 40 fr. chacun.

Blé en vente 150 hectolitres, vendu 130, prix moyen, 18 fr. l'hectolitre ; mais en vente 80 hectolitres environ, vendu 70, prix moyen 15 fr. l'hectolitre.

Volailles grasses, 3 fr. 50 la paire ; poulets 3 fr. 50 à 4 fr. la paire ; dindes, 0 fr. 50 le 1/2 kilo ; œufs, 0 fr. 80 la douzaine.

## Le ventre de Cahors

Voici le nombre des animaux abattus durant le mois d'août à Cahors : 89 bœufs pesant 45.254 kilos ; 43 vaches pesant 18.978 kilos ; 769 moutons pesant 22.887 kilos ; 4 porcs pesant 415 kilos.

Au total 1.046 bêtes pesant 104.317 kilos. 20 chevaux ou mulets ; 2 ânes.

## Nos DÉPÊCHES

### Télégrammes reçus hier :

Paris, 3 septembre, 1 h. 25 s.

### Mort d'un réserviste aux manœuvres

Une dépêche de Limoges confirme la mort d'un réserviste du 63<sup>e</sup> infanterie à la suite d'une marche forcée.

### Le repos hebdomadaire

La direction du travail au ministère du commerce déclare que la première application du repos hebdomadaire hier n'a provoqué aucune contraction.

### Guillaume et le Vatican

Guillaume a promis au pape que le Vatican serait représenté à la prochaine conférence internationale.

### Télégrammes reçus aujourd'hui :

Paris, 4 septembre, 12 h. 15 s.

### L'affaire du diamant

Un rédacteur de l'agence Fournier a interviewé M. Zarine consul de Russie, qui s'est déclaré convaincu de l'innocence de M. Gréger, accusé du vol de diamant au préjudice de la comtesse Rodellec.

### M. Etienne aux manœuvres

M. Etienne est arrivé à 5 heures du matin aux manœuvres de Langres et a assisté au tir des batteries de siège près de Vesvres.

### L'Espagne et le Vatican

La tension entre l'Espagne et le Vatican augmente. Le Pape refuse comme ambassadeur de l'Espagne un personnage libéral.

AGENCE FOURNIER.

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 83

## UN MENAGE DE GARÇON

par H. DE BALZAC

Ce charmant grand seigneur se regardait comme obligé de protéger un homme à qui il avait enlevé Mariette. Le corps de ballet ne fut pas étranger à cette nomination. On avait d'ailleurs décidé dans la sagesse du conseil secret de Charles X de faire prendre à monseigneur le Dauphin une légère couleur de libéralisme. Mons Philippe, devenu quasiment le menu du duc de Maufrigneuse, fut donc présenté non-seulement au Dauphin, mais encore à la Dauphine à qui ne déplaisaient pas les caractères rudes et les militaires connus par leur fidélité. Philippe joua très bien le rôle du Dauphin, et il profita de la première mise en scène de ce libéralisme postiche, pour se faire nommer aide de camp d'un maréchal très bien en cour. En janvier 1827, Philippe, qui passa dans la garde royale lieutenant-colonel au régiment que le duc de Maufrigneuse y commandait alors, sollicita la faveur d'être anobli. Sous la Restauration, l'anoblissement devint un quasi-droit pour les roturiers qui servaient dans la garde. Le colonel Bridau qui venait

de acheter la terre de Brambourg, demanda la faveur de l'ériger en majorat au titre de comte. Il obtint cette grâce en mettant à profit ses liaisons dans la société la plus élevée, où il se produisait avec un faste de voitures et de livrées, enfin dans une tenue de grand seigneur.

Dès que Philippe, lieutenant-colonel du plus beau régiment de cavalerie de la garde, se vit désigner dans l'Almanach sous le nom de comte de Brambourg, il hanta beaucoup la maison du lieutenant général d'artillerie comte de Soulanges, en faisant la cour à sa plus jeune fille, mademoiselle Amélie de Soulanges. Insatiable et appuyé par les maîtresses de tous les gens influents, Philippe sollicitait l'honneur d'être un des aides de camp de monseigneur le Dauphin. Il eut l'audace de dire à la Dauphine « qu'un vieil officier blessé sur plusieurs champs de bataille et qui connaissait la grande guerre, ne serait pas, dans l'occasion, inutile à Monseigneur. » Philippe, qui sut prendre le ton de toutes les courtoiseries, fut dans ce monde supérieur ce qu'il devait être, comme il avait su se faire Mignonnet à Issoudun. Il eut d'ailleurs un train magnifique, il donna des fêtes et des dîners splendides, on n'admettait dans son hôtel aucun de ses anciens amis dont l'opposition eût pu compromettre son avenir. Aussi fut-il impitoyable pour les

compagnons de ses débauches. Il refusa net à Bixiou de parler en faveur de Giroudeau, qui voulait reprendre du service quand Florentino le lâcha.

— C'est un homme sans mœurs ! dit Philippe.

— Ah ! voilà ce qu'il a répondu de moi, s'écria Giroudeau, moi qui l'ai débarrassé de son oncle !

— Nous le repincerons, dit Bixiou.

Philippe voulait épouser mademoiselle Amélie de Soulanges, devenir général, et commander un des régiments de la garde royale. Il demanda tant de choses, que, pour le faire taire, on le nomma commandeur de la Légion d'honneur et commandeur de Saint-Louis. Un soir, Agathe et Joseph, revenant à pied par un temps de pluie, virent Philippe passant en uniforme, chamarré de ses cordons, campé dans le coin de son beau coupé garni de soie jaune, dont les armoiries étaient surmontées d'une couronne de comte, allant à une fête de l'Élysée-Bourbon ; il éblouissait sa mère et son frère en les saluant d'un geste protecteur.

— Va-t-il, va-t-il, ce drôle-là ? dit Joseph à sa mère. Néanmoins il devrait nous envoyer autre chose que de la boue au visage.

— Il est dans une si belle position, si haute, qu'il ne faut pas lui en vouloir de nous oublier, dit madame Bridau. En montant une côte si rapide, il a tant

d'obligations à remplir, il a tant de sacrifices à faire, qu'il peut bien ne pas venir nous voir, en pensant à nous.

— Mon cher, dit un soir le duc de Maufrigneuse au nouveau comte de Brambourg, je suis sûr que votre demande sera prise en bonne part ; mais pour épouser Amélie de Soulanges, il faudrait que vous fussiez libre. Qu'avez-vous fait de votre femme ?

— Ma femme ? dit Philippe avec un geste, un regard et un accent qui furent devenus plus tard par Frédéric Lemaître dans un de ses plus terribles rôles. Hélas ! j'ai la triste certitude de ne pas la conserver. Elle n'a pas huit jours à vivre. Ah ! mon cher duc, vous ignorez ce qu'est une mésalliance ! une femme qui était cuisinière, qui a les goûts d'une cuisinière et qui me déshonore, car je suis bien à plaindre. Mai j'ai eu l'honneur d'expliquer ma position à madame la Dauphine. Il s'est agi, dans le temps, de sauver un million que mon oncle avait laissé par testament à cette créature. Heureusement, ma femme a donné dans les liqueurs ; à sa mort, je deviens maître d'un million confié à la maison Monopod ; j'ai de plus trente mille francs dans les cinq, et mon majorat qui vaut quarante mille livres de rente. Si, comme tout le fait supposer, monsieur de Soulanges a le bâton de maréchal, je suis en mesure, avec le titre de comte de Brambourg, de devenir général et

pair de France. Ce sera la retraite d'un aide de camp de Dauphin.

Après le salon de 1823, le premier peintre du roi, l'un des plus excellents hommes de ce temps, avait obtenu pour la mère de Joseph un bureau de loterie aux environs de la Halle. Plus tard, Agathe put fort heureusement permuter, sans avoir de soufre à payer, avec le titulaire d'un bureau situé rue de Seine, dans une maison où Joseph prit son atelier. A son tour, la veuve eut un gérant et ne coûta plus rien à son fils. Or, en 1828, quoique directrice d'un excellent bureau de loterie qu'elle devait à la gloire de Joseph, madame Bridau ne croyait pas encore à cette gloire excessive contestée comme le sont toutes les vraies gloires. Le grand peintre, toujours aux prises avec ses passions, avait d'énormes besoins ; il ne gagnait pas assez pour soutenir le luxe auquel l'obligaient ses relations dans le monde aussi bien que sa position distinguée dans la jeune École. Quoique puissamment soutenu par ses amis du Cénacle, par mademoiselle des Touches, il ne plaisait pas au Bourgeois. Cet être, de qui vient l'argent aujourd'hui, ne délia jamais les cordons de sa bourse pour des talents mis en question, et Joseph voyait contre lui les classiques, l'Institut, et les critiques qui relevaient de ces deux puissances. Enfin le comte de Brambourg faisait l'étonné quand on lui

parlait de Joseph. Ce courageux artiste quoique appuyé par Gros et par Gérard, qui lui firent donner la croix au Salon de 1827, avait peu de commandes. Si le ministère de l'Intérieur et la maison du roi prenaient difficilement ses grandes toiles, les marchands et les riches étrangers s'en embarrassaient encore moins. D'ailleurs, Joseph s'abandonne, comme on sait, un peu trop à la fant

## Arrondissement de Cahors

### Castelnau-Montratiat

**Nomination.** — C'est avec la plus vive satisfaction que nous apprenons la nomination de M. Lescailier, gendarme à Castelnau, au grade de brigadier en résidence à Salviac.

L'avancement que reçoit ce modeste fonctionnaire satisfait tous ses amis et atténue les regrets que leur causera son départ.

Les vœux unanimes de la population l'accompagneront dans sa nouvelle résidence avec l'assurance qu'il saura acquiescer rapidement les sympathies qu'il laisse parmi nous.

Nous sommes heureux d'adresser au nouveau promu qui nous quitte, nos félicitations les plus sincères.

### Limogne

**Foire.** — La foire de samedi n'a pas été bien importante à cause de la sécheresse qui persiste toujours, aussi les transactions sur les bœufs de travail, ici comme partout, sont à peu près nulles, et il en sera malheureusement ainsi tant que ce temps durera. Nous pouvons dire adieu à la truffe.

Cours des céréales : blé, 18 fr. ; maïs, 14 fr. ; fèves, 18 fr. ; avoine, 10 fr. ; vesces 25 fr. le tout l'hectolitre.

Volaille, 0,60 et 0,65 le demi kilo. (œufs, 0,80 la douzaine.

### Luzech

**Programme des grandes fêtes.** — Voici le programme détaillé qui doit avoir lieu pendant les journées de réjouissances des 7, 8 et 9 septembre :

Vendredi 7 septembre. — A huit heures, annonce de la fête par des salves d'artillerie, brillante retraite aux flambeaux.

Samedi 8 septembre. — A l'aube, annonce de la fête par de nouvelles salves d'artillerie ; à dix heures, promenade de la musique en ville ; à deux heures, jeux nautiques ; à quatre heures, course aux canards, assaut du tonneau, course de podoscapes. Pendant toutes ces sortes de jeux, la musique se fera entendre sur « l'Uxellodunum ».

A quatre heures, bal de jour, bataille de confetti ; à huit heures, illumination électrique de la grande place du Canal, passage de « l'Uxellodunum » dans le canal. Pendant le passage, un orchestre fera entendre les meilleurs morceaux de son répertoire. A ce moment, le coup-d'œil sera des plus féériques.

A neuf heures, beau feu d'artifice ; à dix heures, grand bal de nuit, bataille de confetti.

Dimanche 9 septembre. — A dix heures, promenade de la musique en ville ; à deux heures, jeux divers : courses aux valises ; courses aux grenouilles ; courses à trois pieds (garçon) ; courses aux œufs (fillettes) ; grande course à pied (10, 5 et 3 hommes), 3 kilomètres.

A quatre heures, bal de jour, bataille de confetti ; à huit heures et demie, grande fête vénitienne, illumination du pont, des berges et de nombreux bateaux, flammes de Bengale, jeux nautiques.

Grand concert sur « l'Uxellodunum ».

En voici le programme :

1. Marche du temps passé, allegro (X.). — 2. Dis-moi quel est ton pays, chant (Sellenick). — 3. Les Dragons de Villars, grande fantasia (Maillart). — 4. La Corcinole, chœur à trois voix (Lacombe). — 5. Voix roumaines, grande valse (Kessels). — 6. Le Patriote, allegro final.

Départ du superbe ballon *l'Adieu*.

A dix heures, bal de nuit, bataille de confetti.

Nota. — 1. Ne pourront prendre part à la course aux canards et à l'assaut du tonneau que les amateurs ayant déjà pris part au mat de beaupré.

2. Les coureurs qui désirent prendre part à la course à pied devront se faire inscrire, au plus tard, une demi-heure avant la course et pourront s'adresser pour cela à n'importe quel membre de la commission. Ils acquitteront en même temps un droit d'inscription de 25 centimes.

3. Dans la matinée du 9 septembre, il sera fait aux propriétaires des petits bateaux devant servir à la fête vénitienne une distribution de lanternes et de flammes de Bengale.

4. La commission ne répond pas des accidents pouvant survenir pendant les divers jeux.

### Cours

La fête locale de Cours aura lieu le 9 septembre. Le bal commencera le samedi et ne prendra fin que le lundi soir ; inutile de signaler les nombreux amusements de toute sorte qui s'y feront, il y en aura pour tous les goûts, on l'on serait bien difficiles. Quand aux personnes qui voudront bien s'y rendre, toutes sortes de mets très exquis seront à leur disposition, gibier, poisson, etc.

A proximité du ruisseau de Vers, ceux qui désireraient y prendre leur gouter, n'auront qu'à prévenir MM. les débitants qui se mettront à leur entière disposition.

Malgré que toutes les récoltes soient grillées que l'orage et la grêle aient ravagé ce qui restait, notre vaillante jeunesse veut fêter l'anniversaire de la fête locale.

## Arrondissement de Figeac

### Figeac

**La dynamite.** — Ces jours derniers, une main criminelle a lancé dans le Célé au lieu dit la Clouque, des cartouches de dynamite dont l'explosion a détruit une quantité considérable de poissons de toute espèce. La rivière en a charrié un grand nombre en état de putréfaction. Il serait à désirer que les auteurs de cette destruction soient pris et sévèrement punis.

### Saint-Céré

**Abattoir.** — Voici le nombre des animaux abattus pendant le mois d'août écoulé :

8 bœufs, 137 veaux, 19 moutons et 42 agneaux. Au total, 206 animaux ayant produits 11.055 kilos de viande nette. Il n'y a pas eu de viande saisie comme impropre à la consommation.

**Etat civil du mois d'août.** — Naisances ; Emile-Auguste Lestrade, au hameau de Lardy. — Louise-Lucienne Labruce, rue de la République. — Léon-Jules Faure, quai de Visitation. — Marie-Madeleine Grasseti, au hameau de la Trémouillette. — Elisa-Joséphine Combelonge, rue de l'Olier.

Décès : Justin Boutaric, 64 ans, au village des Tuileries. — Eugénie-An-toinette Joffre, 4 ans, au Faubourg. — Marie Darnis, 72 ans, faubourg Lasca-banes. — Fernande-Honorine Soubrié, 3 mois, rue de la Pomme. — Baptiste Tau-rand, 72 ans, à l'hospice. — Marie-Louise Marcillac, 31 ans, rue Faidherbe. — Alphonse Cance, 76 ans, avenue Mar-ceau. — Marie Rouan, 76 faubourg Lasca-banes. — Paula Craetie, 53 ans, à l'hospice.

## Arrondissement de Gourdon

### Gourdon

**Gendarmerie.** — Le gendarme Subervie, de la brigade à cheval de Gourdon, est nommé brigadier à Tournon (Lot-et-Garonne).

Le gendarme à cheval Laurentie, de la brigade de Gourdon, est retiré et remplacé par le gendarme Alazard.

**Arrestation.** — Ces jours derniers, la gendarmerie de Payrac a arrêté le nommé Eugène Lefèvre âgé de 28 ans, né à Amiens (Somme), sans profession ni domicile fixe, pris en flagrant délit de mendicité et vagabondage.

Ce vagabond a été écroué à la prison de notre ville.

**Foire.** — Samedi 1<sup>er</sup> septembre a été tenue la foire dite de Saint-Louis. Nos braves paysans vont approcher la ru-de saison avec beaucoup d'appréhension. En effet, la sécheresse que nous subis-sions depuis de longs mois leur a enlevé toute les récoltes, et ils se demandent comment ils pourront passer l'hiver.

Aussi, les affaires ont été très lentes ; il s'est vendu quelques bestiaux pour la boucherie, mais ceux destinés au travail n'avaient pas de cours bien définis.

### Gramat

**Abattoir.** — Pendant le mois d'août, il a été abattu à l'abattoir de Gramat : 2 bœufs, 1 vache, 108 veaux, 70 moutons 2 porcs ; il est entré à Gramat 80 kilos de viande dépecée.

Les recettes ont atteint la somme de 208 fr. 60.

### Souillac

**Grandes fêtes.** — Le Comité de la fête locale de Souillac se réunit assez souvent et tout fait prévoir qu'il remplira sa mission à la satisfaction de tous.

Dans sa dernière séance il a décidé que les entrepreneurs de spectacles publics ne paieraient aucun droit de place pendant les trois journées de fêtes, soit les 22, 23 et 24 septembre.

### Vayrac

**Vétérans des armées de terre et de mer.** — La 1.399<sup>e</sup> section, Bélaillé-Vayrac (V.) vient de se réunir sous la présidence de M. Bouygues, à Bélaillé hôtel Sunac. Ordre du jour : 1. Réunion extraordinaire relative à la modification des statuts de la Société et au maintien ou à la suppression d'un timbre-mobilis de livres ; 2. Réunion statutaire ordinaire comprenant notamment renouvellement du dernier tiers des deux conseils et des porte-drapeaux. Règlement de la question des amendes ; organisation de la fête annuelle de Carennac, etc.

Un incident s'est produit, au sujet de la question des amendes. Le président pose la question suivante : le fait de ne pas assister à un enterrement civil constitue-t-il une excuse valable et doit-on appliquer l'amende ? Sur cette question l'assemblée devenant houleuse et agitée, la séance a été levée d'office.

**Foire.** — Notre foire du 1<sup>er</sup> septembre avec sa coïncidence à celle des corps-saints de Beaulieu, n'a pas été importante. Pas de transactions, peu d'affaires, en raison de la sécheresse persistante, que nous subissons et qui menace, si cela continue, de dégénérer en véritable calamité. Voici les cours pratiqués.

Froment, 13,50 à 14 fr. ; seigle, 9 fr. à 9,25 ; avoine, 8 fr. à 8,50 ; maïs, 11,50 à 12 fr. ; le tout le sac de 80 litres.

Bœufs d'attelage, 500 à 650 fr. la paire ; les bœufs gras de 33 à 34 fr. les 50 kilos ; moutons, 20 à 26 fr. pièce ; porcelets, 10 à 20 fr. ; pièces ; nourains, 25 à 40 fr. pièce ; Vu la sécheresse, la vente des bestiaux est peu animée et les cours ont sensiblement baissé ; poulets, 1,30 le kilo ; dindes, canards, 0,55, 0,60 le demi-kilo ; lapins domestiques, 1,10 à 1 fr. 40 la pièce ; pigeons, 1 fr. 30 la paire ; beurre 1,80 le kilo ; œufs 0,85 la douzaine.

## Chez nos voisins

### Lot-et-Garonne

#### FUMEL

#### A ma nièce indépendante

Alexandrine Ellival

Ma chère nièce,

Sans chercher à troubler votre indépendance qui ne m'inquiète en rien, et tout en attendant que nos liens de parenté soient parfaitement établis, vous m'abandonnez bien le droit d'être surpris de voir s'accroître si prématurément ma collection de nièces, d'une unité qui ne peut que relever mon humble personnalité.

Je suis d'autant plus surprise, que jamais, je ne me serais doutée que le fond du Coustalou, ait pu faire éclore une fleur pareille, et pût me réserver en même temps l'heureux privilège et la rare fortune de pouvoir la cueillir.

Par le mystérieux pouvoir de cette superbe cueillette, me voilà dotée d'une nièce incomparable, dont les narines extrêmement délicates, n'ont pas précisément un goût très prononcé pour le parfum qui s'exhale de ces lieux que vous avez rendus célèbres, et d'où vous déguerpissez si prestement quand : « rien ne mord ».

Si vous connaissiez, chère Alexandrine, (comme ce nom est doux à prononcer) mes sentiments, vous sauriez qu'une vieille personne comme moi, a trop d'expérience pour se créer un parti pris, vous sauriez également qu'elle ne peut prendre au sérieux les commentaires que vous lui décernez, étant à peu près convaincue que vous seule avez le monopole de ce que vous avez bien voulu dire.

Je parie qu'à cela vous ne trouvez rien de surprenant ?

Habitée à imposer vos petites volontés d'enfant gâtée, vous ne vous êtes jamais rendue compte que parfois on les subissait.

Vous maniez, chère nièce, avec beaucoup d'ampleur, l'ironie aux dépens de la meilleure des tantes, qui remarque, soit dit en passant, que vous seule, vous êtes fâchée sans savoir exactement : ce que pensent les pêcheurs... à la ligne.

Je n'ai jamais eu l'intention de rire de ces derniers que vous appelez naïfs ; que mais certainement vous dégoûderez.

J'admire même, leur courage, leur bonne volonté, leur endurance, pour être restés une heure entière sous un soleil de plomb, le roseau braqué vers la rivière, et sous le regard d'aigle de leur général.

Si j'avais eu qualité pour cela, sincèrement je vous affirme que je les aurais complimentés. Peut-être même aurais-je fait une risette au général qui aurait bien voulu être à l'ombre ce jour-là.

J'aurais partagé son avis, chère nièce, mais, puisque l'ombre lui paraît salutaire, il n'avait qu'à y rester, je n'ai jamais rien fait pour l'en faire sortir ; pour le bon motif que sa gloire m'est indifférente, et que ma plus modeste personnalité fumeloise, ne pourrait, le voudrait-elle, nuire en quoi que ce soit au prestige qui l'environne.

Libre à lui d'être fier de son grade et d'arborer son panache !

Et, malgré que vous disiez, belle Alexandrine, que je n'en pourrai pas dire grand bien, qui le comprend ? Je vous assure que je n'ai aucune raison pour en dire du mal.

Et puis ! cela me suffit ! vous le trouvez si gentil ?

Vous voyez très bien chère nièce, que je respecte votre indépendance ; mais pour cela faire, me mettez-vous dans l'obligation d'anéantir la mienne au point de vous demander la permission quand il me plaira de parler du comité ?

Oh ! Alexandrine ! voyons... ce serait très mal me connaître. Ce serait presque croire que je redoute le petit comité, qui a trouvé dans votre talent et dans votre grâce de quoi le défendre.

Si tels sont vos pressentiments, je vous autorise à les négliger.

Enfin !... Tout est bien qui finit bien, les pêcheurs à la ligne ne sont nullement fâchés et leur général doit friser paisiblement sa moustache, depuis qu'il s'est aperçu qu'il n'était pas détérioré pour un centime.

Sur ce : j'espère chère nièce, que vous tiendrez encore longtemps l'arme du pêcheur par les deux bouts, et si jamais il vous prend fantaisie de le lâcher, ne comptez pas pour vous remplacer sur celle qui se dit ainsi que vous le désirez, votre affectionnée :

Tante CLAIRE.

## Bibliographie

A l'occasion des grandes manœuvres, les *Annales Politiques et Littéraires* publient, cette semaine, de très variées et très pittoresques scènes et poésies militaires, signées : Gabriel Hanotau, Sully Prudhomme, Paul Marguerite, Michel Corday, Paul Ginisty, Octave Pradels, Lucien Puech, Alphonse Allais ; une décapante bouffonnerie musicale de Georges Courteline ; de curieuses photographies sur le théâtre à la caserne ; sans préjudice des chroniques d'actualité et des rubriques habituelles d'Adolphe Brisson, d'Yvonne Sarcay, d'Henri de Parville, de J.-F. Raffaëlli, de Léon Piec, de Gaston Rageot, de Robert Eude et des pages choisies de Paul Bourget, de Mms Victor Hugo, de Lamartine, etc.

En vente partout : 25 centimes (abonnement : 10 francs par an).

## LES ŒUVRES D'ALFRED DE MUSSET

à 50 centimes le volume.

Mimi Pinson est une blonde,  
Une blonde que l'on connaît...

ainsi chante la gentille grisette dans le charmant volume que nous offrons cette semaine les *Éditions Parisiennes*.

Qui, en effet, ne connaît Mimi Pinson, le joli conte d'Alfred de Musset et son type si achevé de l'ouvrière sage, laborieuse et aimante ? Tout le monde cependant voudra le relire dans ce coquet volume si gracieusement illustré et que le prix modique de 60 centimes met à la portée de tous.

## Lectures pour Tous

Au moment des manœuvres, êtes-vous curieux de dénicher les approvisionnements montrés qui assureront la nourriture de nos troupiers ? Voulez-vous, à cette époque qui est celle des grands voyages, suivre les plus hardis ascensionnistes ou excursionner à travers les plus curieux rochers du monde ? Lisez le n° de Septembre des *Lectures pour tous*. Dans ses interviews, ses articles d'actualité ou de grand reportage illustrés abondamment de saisissantes photographies, la merveilleuse Revue illustrée d'« Hachette et Cie » excelle à réunir chaque mois tout ce qui répond le mieux aux préoccupations du public.

Voici d'ailleurs le sommaire du n° de Septembre :

Notre interview de S. M. Oscar II, roi de Suède. — Cent mille hommes qui font la soupe. — Vers les cimes vierges de l'Himalaya, par Charles Rabot. — La fortune en Roulotte. — Luxueuses installations des forains modernes. — Sur le pont du Fauconnier. — Une chasse qui redevient à la mode. — Les Rochers ont des visages, par Armand Rio. — L'aventure de Joan Nicholson, roman, par R. L. Stevenson. — Propos de plein air, dessins de Maurice Mahut, Le Peuple qui chante. — Le triomphe du bio. — Tête de Turc, nouvelle, par Gustave Hue. — Table des matières et des gravures.

Abonnements. Un an : Paris 6 fr. ; Départements, 7 fr. ; Etranger, 9 fr. — Le N° 50 centimes.

## A propos des grandes manœuvres

Dans le dernier numéro des *Annales Politiques et Littéraires*, l'éminent académicien Gabriel Hanotau, évoque et souvient d'une des plus belles revues de manœuvres qui eut lieu, il y a quelques années, et qui se termina par une chaleureuse démonstration de l'alliance franco-russe. C'est une belle page d'histoire et une vibrante leçon de patriotisme !

En 1895, il y eut, dans l'Est, de très belles manœuvres. Cent vingt mille hommes marchèrent, pendant un mois, de Cahors vers la frontière, opérant comme en pleine guerre, occupant le pays, couchant chez l'habitant. Les généraux avaient voulu tester la solidité de ces admirables corps de la frontière. Ils furent satisfaits. L'endurance fut admirable et, malgré la chaleur extrême, on ne laissa que très peu de monde dans les hôpitaux et les ambulances. Les manœuvres devaient s'achever par la revue annuelle, en présence du Président de la République. On avait choisi le terrain sur un grand plateau ondulé, non loin de Mirécourt, à quelques lieues de la frontière.

Il n'y avait pas bien longtemps qu'en Russie de grands changements s'étaient accomplis. La mort de l'empereur Alexandre III avait appelé au trône l'empereur Nicolas, et il avait donné comme successeur à M. de Giers un nouveau ministre des affaires étrangères, le prince Lobanoff. Celui-ci était venu à Contrexéville pour sa cure annuelle. Contrexéville est à quelques lieues de Mirécourt. Le ministre russe fut invité à la revue. Il accepta avec empressement.

Le spectacle fut magnifique. Sur le plateau immense, on voyait onduler au loin, comme des hautes montagnes, les masses qui prenaient leurs dispositions pour venir, par un grand demi-cercle, défilé devant les tribunes. En avant, les attachés militaires étrangers étaient groupés à cheval ; sur la tribune même, auprès du président Félix Faure, le prince Lobanoff était debout, attentif. Il y avait, tout autour, des étrangers en grand nombre.

Ce fut le défilé habituel, mais singulièrement imposant, parce que les corps étaient au complet, les formations compactes et les hommes admirablement entraînés.

Ce n'est pas un spectacle ordinaire que de voir cent vingt mille hommes de troupes excellentes terminer une période de fatigue par une belle parade enlevée éra-nement et délibérément.

Le ballon planait dans le ciel ; les musiques étaient réunies en face de nous, faisant, à elles seules, une masse profonde ; elles roulaient avec une puissance étrange, et la Marche de Sambre-et-Neuse sonnait de son rythme ferme et souple le pas alerte des soldats qui défilaient. Ils passaient guêtres de cuir, le pied haut, les zouaves, les bataillons de chasseurs, tous ceux qui vont en tête d'ordinaire.

Un temps d'arrêt, puis la musique recommença. Et, alors, d'un pli de terrain, sur notre gauche, on vit surgir, comme une

gerbe drue et sèche qui pousserait soudain et lirait au soleil, la pointe d'innombrables baïonnettes qui peu à peu s'élevaient, grandissaient s'épaississaient, puis se fleurissaient du coquelicot des képis, s'assombrissaient du bleu des uniformes et enfin se déroulaient comme une moisson d'acier qui se serait mise en marche et aurait soudain envahi la plaine immense.

Comme il y en avait trop, on avait eu l'idée de faire défilier les régiments quatre par quatre, et cela faisait des formations tellement épaisses qu'on n'en voyait plus que la masse, piquée, de place en place par les trois couleurs des drapeaux claquant au vent.

Et il sortait ainsi des hommes interminablement du pli de terrain où ils se tenaient au repos. On eût dit que cela allait durer toujours.

Je suivais attentivement les impressions du prince Lobanoff. Il était sur la pointe des pieds, le visage légèrement animé, tourné à gauche, regardant toujours, immobile et muet. Et, quand ce fut fini et qu'il se retourna vers moi avec un bon sourire, j'eus bien le sentiment, en te voyant si grande et si belle, que tu es forte toujours et que tu remportes toujours des victoires, même dans la paix, l'infanterie, « reine des batailles » !...

Gabriel HANOTAUX,  
de l'Académie française.

10 Centimes  
le  
NUMÉRO

LA VRAIE MODE N° 37

donne les conditions

GRAND CONCOURS

organisé par ce journal et pour lequel il sera accordé  
200 PRIX  
d'une valeur de 2.000 FRANCS

Ce concours, d'une grande simplicité, est à la portée de tout le monde. Il a pour titre :  
1° Quelles sont vos préférences ?  
2° Avec qui se marieriez-vous ?

Nos lectrices trouveront, à la page 507 de LA VRAIE MODE N° 37, tous les renseignements qu'elles leur permettront de consulter part à ce grand concours, dont la clôture est fixée au  
30 SEPTEMBRE 1906

LA VRAIE MODE  
est vendue partout  
10 Centimes  
LE NUMÉRO

Marchés aux prunes

Roquecor, 2 septembre.

Notre marché aux prunes a été assez important ; beaucoup de marchands s'y étaient rendus. Notre contrée étant renommée pour la bonne qualité et surtout pour la cuisson 300 quintaux environ ont été apportés et ont été vendus aux cours suivants :

60 à 64 fruits au demi-kilo, 30 à 34 fr. ; les 70 à 74 fruits, 24 à 26 fr. ; les 80 à 84 fruits, 18 à 20 fr. ; les 90 à 94 fruits, 16 à 18 fr. ; les 100 à 104 fruits, 12 à 14 fr. ; fretins, 4 à 6 fr. le tout les 50 kilos.

Lauzun (Lot-et-Garonne), 2 septembre.

Apport au marché d'hier, 1.800 quintaux, tout vendu rapidement.

Les 60/5 fruits au demi-kilo de 28 à 31 fr. ; les 70/5 de 23 à 25 fr. ; les 80/5, de 20 à 22 fr. ; les 90/5, de 16 à 18 fr. ; les 100/5, de 14 à 15 fr. ; les 110/5, de 12 à 13 fr. ; fretin de 5 à 8 fr. le tout les 50 kilos.

Villereal (Lot-et-Garonne), 2 septembre.

Apport, 400 quintaux vendus aux cours suivants :

60/5 fr., 70/5, 25 fr. ; 80/5, 21 fr. ; 90/5, 16 fr. ; 100/5, 14 fr. ; 110/5, 12 fr. ; 120/5, 10 fr. ; le tout les 50 kilos.

## Bulletin Financier

Paris, 3 septembre

Les bonnes tendances des séances précédentes se maintiennent sur notre marché sans sur les fonds russes qui s'inscrivent aujourd'hui en légère baisse.

La Rente Française conserve le cours de 98,15.

Les établissements de Crédit s'inscrivent : la Banque de Paris à 1557 ; le Comptoir National d'Escompte à 655 ; le Crédit Foncier à 685 ; le Crédit Lyonnais à 1189 ; la Banque de l'Union Parisienne à 818 et la Société Générale à 650.

Les chemins français sont calmes : le Lyon à 1344 ; le Midi à 1125 ; le Nord à 1748 et l'Orléans à 1397.

Les rentes étrangères se traitent : l'Extérieure à 97,32 ; le Portugais à 70,85 ; l'Italien à 102,55 et le Turc à 97,77.

Les fonds russes se trouvent : le 5/0/1906 à 79,80 ; le 3/0/1891 à 59 ; le 1896 à 57,76 et le Consolidé à 70,60.

Sur le marché en Banque on traite couramment l'action Saint-Raphaël à 128 fr.

Les mines d'or sud-africaines fermes au début de la séance, s'alourdissent en clôture : la Simmer and Jack finit à 34,25 ; la Robinson Deep à 130 et la Village à 104,50.

Au parquet, le Central Mining est Stationnaire à 372 fr.

## Une simple question

La parole d'un habitant de Cahors n'est-elle pas plus convaincante que le langage incertain de personnes demeurant dans une ville éloignée ?

Mme Masbou, 107, Boulevard Gambetta, à Cahors, nous dit :

« Voilà déjà quelques années que je souffrais des reins. Les douleurs me tenaient à certains moments d'une façon si aiguë dans le bas du dos et dans les côtés que je ne pouvais plus faire aucun mouvement. La nuit, je n'osais pas me retourner dans mon lit et je me levais le matin avec les membres raides et ne me sentant aucun courage pour me mettre au travail. Mes digestions étaient pénibles, j'étais toujours constipée ; mes urines étaient souvent épaisses et déposaient abondamment. J'étais d'autant plus découragée que je ne savais plus que faire pour trouver du soulagement. C'est alors qu'ayant entendu vanter les guérisons obtenues par l'emploi des Pilules Foster pour les Reins vendues à la pharmacie Orliac à Cahors, je voulus les essayer à mon tour. Je ne fus pas déçu dans mon espoir, et après avoir suivi bien exactement les instructions de la notice, je fus aussi heureuse que surprise de constater dès les premiers jours un soulagement très appréciable. Mes digestions étaient meilleures, la constipation disparaissait et je reposais mieux la nuit. Je me sentais plus forte, plus courageuse, moins triste et après deux semaines de traitement, mes maux et mes malaises n'étaient plus qu'un mauvais souvenir. Je certifie exact ce qui précède et vous autorise à le publier ».

La faiblesse des reins se manifeste par une douleur sourde et une faiblesse dans le dos, le malade peut à peine marcher ; la douleur cruelle ne le quitte pas de la journée. Il en est de même la nuit où elle l'oblige à se démenner péniblement dans son lit en cherchant à dormir sans pouvoir reposer son dos, qui le matin à son lever, semble plus endolori que jamais.

Si vous ne voulez pas être déçu, assurez-vous que ce sont bien les véritables Pilules Foster pour les Reins qui vous sont délivrées ; surtout méfiez-vous des imitations d'un aspect et d'un nom plus ou moins approchant, car vous n'auriez plus le résultat voulu. On peut se les procurer dans toutes les pharmacies à raison de 3 fr. 50 la boîte ou de 19 fr. les 6 boîtes ou franco par la poste en envoyant le montant voulu à : Spécialités Foster, H. Binaç, Pharmacien, 25 rue St-Ferdinand, Paris. J. C. 3.

Si vous ne voulez pas être déçu, assurez-vous que ce sont bien les véritables Pilules Foster pour les Reins qui vous sont délivrées ; surtout méfiez-vous des imitations d'un aspect et d'un nom plus ou moins approchant, car vous n'auriez plus le résultat voulu. On peut se les procurer dans toutes les pharmacies à raison de 3 fr. 50 la boîte ou de 19 fr. les 6 boîtes ou franco par la poste en envoyant le montant voulu à : Spécialités Foster, H. Binaç, Pharmacien, 25 rue St-Ferdinand, Paris. J. C. 3.

Si vous ne voulez pas être déçu, assurez-vous que ce sont bien les véritables Pilules Foster pour les Reins qui vous sont délivrées ; surtout méfiez-vous des imitations d'un aspect et d'un nom plus ou moins approchant, car vous n'auriez plus le résultat voulu. On peut se les procurer dans toutes les pharmacies à raison de 3 fr. 50 la boîte ou de 19 fr. les 6 boîtes ou franco par la poste en envoyant le montant voulu à : Spécialités Foster, H. Binaç, Pharmacien, 25 rue St-Ferdinand, Paris. J. C. 3.

Si vous ne voulez pas être déçu, assurez-vous que ce sont bien les véritables Pilules Foster pour les Reins qui vous sont délivrées ; surtout méfiez-vous des imitations d'un aspect et d'un nom plus ou moins approchant, car vous n'auriez plus le résultat voulu. On peut se les procurer dans toutes les pharmacies à raison de 3 fr. 5

